

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 novembre 2022

Séance ordinaire du **08 novembre 2022** – 20 h 30 – Salle du Conseil, Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 14

Absents : 01

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. DEMARE Alain

Date de convocation : 2 novembre 2022

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - GRAUFEL Mélanie - LESNIAK Laurence
MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline (20 h 45) - RIEUX Dominique -
ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : M. FREYD Damien

3. Finances

3B - Renouvellement de la ligne de trésorerie de la Caisse d'Épargne

M. le Maire informe l'assemblée municipale que la Ligne de Trésorerie Interactive n° 9621513204 ouverte auprès de la Caisse d'Épargne arrive à échéance le 16/12/2022. Il propose son renouvellement pour un montant de 100 000,- euros.

Le Conseil Municipal, considérant le programme des investissements à venir, souhaite renouveler cette ligne de trésorerie pour une année, aux conditions suivantes proposées par l'établissement bancaire :

- Montant : 100 000 €
- Durée : 12 mois maximum
- Taux d'intérêt (Base de calcul : exact/360) €STER flooré (taux interbancaire) + marge de 0,95%
Dans l'hypothèse où l'€STER serait inférieur à zéro, l'€STER sera alors réputé égal à zéro
- Process de traitement automatique : tirage : crédit d'office
remboursement : débit d'office
- Demande de tirage : aucun montant minimum
- Demande de remboursement : aucun montant minimum
- Paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office
- Frais de dossier : 200,- €
- Commission de mouvement : néant
- Commission de non-utilisation : 0,20% de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen – périodicité identique des intérêts

Le Conseil Municipal :

- **CONSIDERANT** les impératifs budgétaires et financiers pour 2023,
- **DONNE** son accord pour le renouvellement de la ligne de trésorerie aux conditions énumérées ci-dessus et **AUTORISE** M. le Maire à procéder sans autre délibération, aux versements et remboursement des fonds.

Adopté à l'unanimité.

Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 21 novembre 2022

Le secrétaire de séance,
Alain DEMARE.



Le Maire,
Jean-Claude JULLY.

